



Commune de
GOUVY

TAXE COMMUNALE SUR LES SEJOURS
EXERCICE 2022
FORMULE DE DÉCLARATION (art. 5)

Je, Nous soussigné(e) : *

NOM :.....

Prénom :.....

Domicilié(e) à : (adresse complète s.v.p.).....
.....

N° de registre national : **Téléphone :**/.....

Adresse mail :

Bailleur du gîte – hôtel – chambre d’hôte - meublé touristique - immeuble ou appartement – terrain de camping – immeuble ou terrain mis à disposition exclusivement de groupements de jeunes* sis à GOUVY,

rue....., **n°**

parcelle cadastrée : Div..... **Sec**..... **N°**.....

dont le propriétaire est : (Merci de noircir la case correspondant à votre situation)

Moi-même

Monsieur/Madame :

Domicilié(s)

☞ Compléter la rubrique * Entourer la mention exacte

⇒ **VOIR VERSO**

DÉCLARE pour l'exercice 2022 : (Merci de noircir la case correspondant à votre situation)

- que le gîte - hôtel - chambre d'hôte - meublé touristique - immeuble ou appartement★
susnommé, a une capacité d'hébergement en lits, de ✍ personnes ;
- que le terrain de camping susnommé, a une capacité de ✍ emplacements,
*hormis les emplacements de caravanes résidentielles soumises à la taxe sur les secondes
résidences ;*
- que le terrain - immeuble ★ mis exclusivement à disposition des groupements de jeunes
susnommé, a une capacité d'hébergement, de ✍ personnes ;

(en vue de l'application de l'article 2 du règlement communal du 20 octobre 2021 dont copie en annexe).

✍ Compléter la rubrique ★ Entourer la mention exacte

Fait à, le

Signature(s) :

**!!!! Veuillez nous transmettre cette déclaration pour le 30 SEPTEMBRE 2022 au plus tard.
À défaut, la procédure de l'enrôlement d'office sera entamée.**